

Le petit Chaperon Rouge

*H. Ellenberger, Documents de littérature orale du Poitou (recueillis 1934-1939)
Arts et Traditions populaires, 8e Année (1960), p 128*

Y avait une p'tite fille qu'était habillée tout à rouge. C'est pour ça qu'on l'app'lait le p'tit Chaperon Rouge.

Elle allait porter une galette à sa grand'mère-grand (sic.)

Dans son chemin faisant, elle rencontre le loup qui yi dit :

- Où donc qu' tu vas ?

Elle y dit : - J' vas porter une galette et un pot d' beurre à ma grand' mère-grand.

Le loup yi dit : - Passe par le ch'min des épingues, moi f vas passer par le ch'rmin des aiguilles.

Et puis il arrive avant la p'tite, comme de juste, pasqu'il avait passé par le ch'min qu'était tout drouet, et elle par le ch'min des épingues qui faisait tout un tour.

Ça fait qu'il arrive à la porte -Toc! Toc!

- Qui est là?

- Le p'tit Chaperon Rouge qui t'apporte une galette et un pot d'beurre.

La grand'mère y dit : - Tire la bobinette, la chevillette cheura. (C'était, une supposition, quéqu'chose comme le loquet. C'était une ficelle qu'on tirait et pis la porte s'ouvrait.)

Ça fait qu' la porte s'ouv'e sans doute au moment. Et pis le loup avait mangé la grand'mère, lui. Pis l'avait fermé la porte, après il avait remplacé la grand'mère.

Le p'tit Chaperon Rouge vint :

- Pan! Pan !

- Qui est là?

- Le p'tit Chaperon Rouge qu'apporte une galette et un pot d'beurre.

- Tire la bobinette et la chevillette cheura.

Alle a ouvert la porte, quoi.

- Pose ta galette et ton pot d'beurre su la table. Tu vindras t' coucher avec moué !

Elle y a dit : - Oh ma grand'mère, qu't'as des grands yeux !

- C'est pour mieux t'voir, mon enfant!

- Oh ma grand' mère, que t'as de grandes oreilles !

- c'est pour mieux t'entend' e, mon enfant !

- Oh ma grand'mère, que t'as de grandes dents!

- C'est pour mieux te manger, mon enfant!

Pis elle l'a mangée. C'est le loup qu'a mangé le p'tit Chaperon Rouge.

Raconté à Angles par Mme Sivaux.

Commentaires

9. Le Petit ChaperonRouge.

Cette version du Petit Chaperon Rouge est signalée. par Paul Delarue à la p. 378 du tome I de son Catalogue, comme 18ème version des 32 versions recensées, avec cette remarque « c'est la version de Perrault», à l'exception toutefois d'un trait bien caractéristique par contre des versions orales ; c'est la mention du chemin des aiguilles et du chemin des épingles. Paul Delarue est d'avis que Perrault a pu connaître ces dénominations., qu'il a cependant jugées puériles et qu'il a préféré remplacer par : « par ce chemin icy » et « par ce chemin-là ».

M. L. TENEZE, chargée de recherche CNRS chargée du département de littérature ATP